23 Novembre 2011

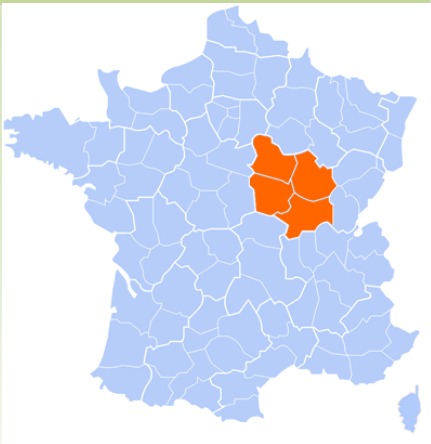

Evolution de la Santé au Travail en Bourgogne : organisation et activité des SIST en 2010

Préambule

Le présent document a pour objectif de présenter l'évolution entre 2007 et 2010 des services interentreprises de santé au travail (SIST) de Bourgogne, de leur organisation et activité.

Confrontés à l'évolution notamment des besoins en santé travail, des demandes des entreprises et des salariés, des normes et de la règlementation, les SIST et leurs équipes ont dû adapter leurs organisations, métiers et méthodes de travail.

Ces adaptations ont été mises en œuvre à partir de réflexions sur la mission de base des SIST - la prévention des risques professionnels -, sur l'efficacité des pratiques et malgré un cadre règlementaire depuis longtemps inapplicable.

Les résultats suivants sont le fruit de la consolidation des rapports annuels des médecins du travail et des rapports annuels administratifs et financiers, présentés et validés au sein des Conseils d'Administration, Commissions Médico-Techniques et (le cas échéant) Commissions de Contrôle respectifs des SIST.

Pour la Côte d'Or :	AIST 21, SST BTP 21
Pour la Nièvre :	MTN Prévention
Pour la Saône-et-Loire :	MT71, SST BTP 71
Pour l'Yonne :	AIST 89, STNY 89, SST du Jovinien

Contenu

Préambule 1
Les entreprises adhérentes en Bourgogne 2
Les salariés suivis 2
Les équipes 3
Démographie médicale, quelques données nationales 3
L'activité médicale en Bourgogne 4
Les effectifs moyens en France 4
Résultat des conclusions professionnelles 5
L'action en milieu de travail 6

Les entreprises adhérentes en Bourgogne 2010…

Les données consolidées des SIST représentent plus de 38 000 entreprises adhérentes en Bourgogne.

Malgré la diversité des bassins d'emplois, la structuration des entreprises ne diffère que très peu au global. La taille moyenne de l'entreprise est d'environ 10 salariés.

83% des adhérents comptent moins de 10 salariés, 13% de moins de 50 salariés… 97% sont des TPE/PME.

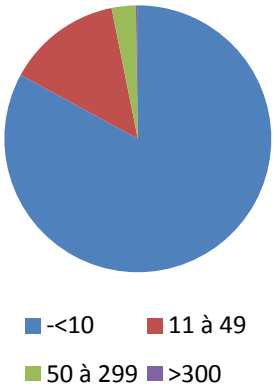

Malgré des bassins d'emplois variés, la structuration des entreprises ne diffère que très peu au global. La taille moyenne de l'entreprise est de 10 salariés.

… et les salariés suivis.

Globalement, les 373 000 salariés à l'échelon de la région sont répartis en 73% de Surveillance Médicale « Simple » et 27% de Surveillance Médicale « Renforcée ». Cette répartition fluctue peu et s'est stabilisée sur les trois dernières années.

La part du travail temporaire (ETT) représente un peu moins de 10% des effectifs suivis, avec une forte chute pour l'année 2009, liée au ralentissement économique, et une certaine reprise en 2010.

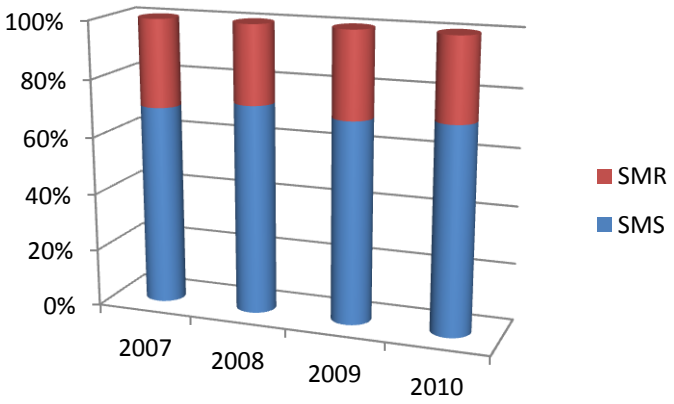

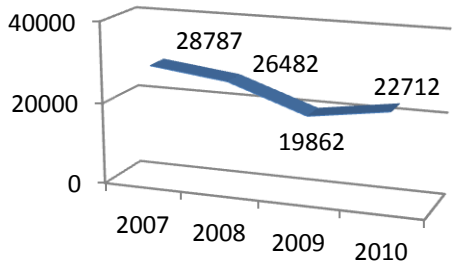

Evolution des E.T.T.

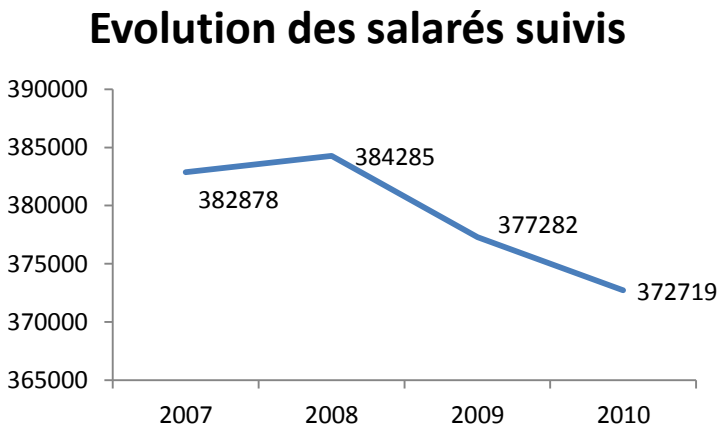

Les équipes en 2010

Depuis la « réforme » de juillet 2004, les SIST de Bourgogne ont pris le tournant de la pluridisciplinarité, comme l'indique la répartition des métiers sur le graphique ci-dessous, en intégrant de nouveaux personnels et/ou en faisant évoluer des assistantes médicales vers des métiers « techniques » . Désormais, les équipes de Santé au Travail se composent d'ergonomes, de toxicologues, de techniciens, de formateurs, de psychologues du travail, d'infirmières intervenant en pleine collaboration avec le médecin du travail.

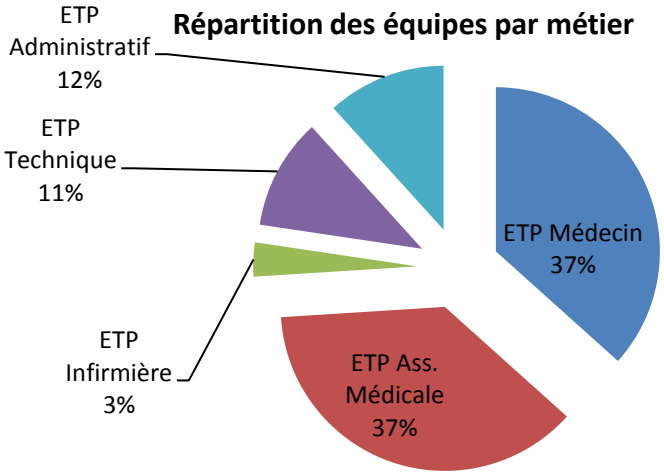

L'évolution du nombre d'ETP est en légère hausse dans les SIST. On note une tendance à la baisse du temps médical et du temps de secrétariat et en parallèle une hausse des ETP infirmière et technique. Le temps administratif reste stable.

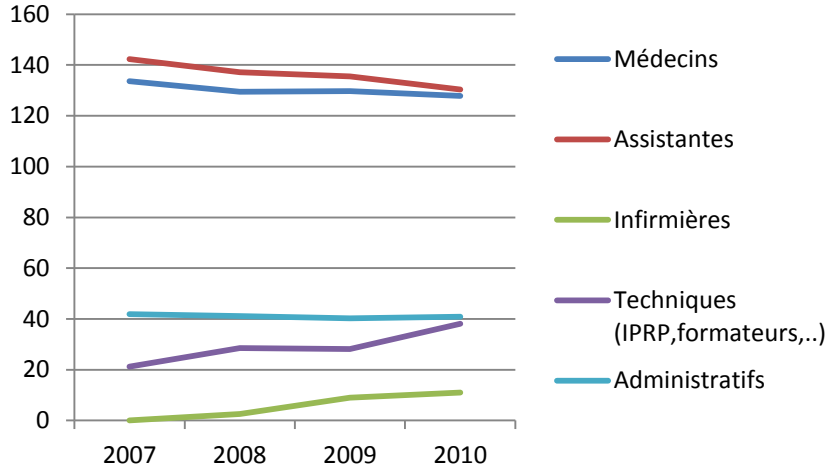

La structuration des SIST de Bourgogne en 2010 diffère sensiblement de la structuration moyenne nationale (source comparée : rapport de branche CISME 2010). En particulier, en Bourgogne, nous avons :

- Plus d'assistantes qui ont des missions plus orientées « terrain » qu'au niveau national,
- Deux fois plus d'intervenants en prévention,
- Plus d'infirmiers qu'en moyenne, les SIST de la région ayant anticipé leur « officialisation réglementaire » et cherché à travailler différemment (approche plus qualitative et collective)
- Beaucoup moins d'administratifs.

Les proportions de médecins du travail sont en revanche comparables.

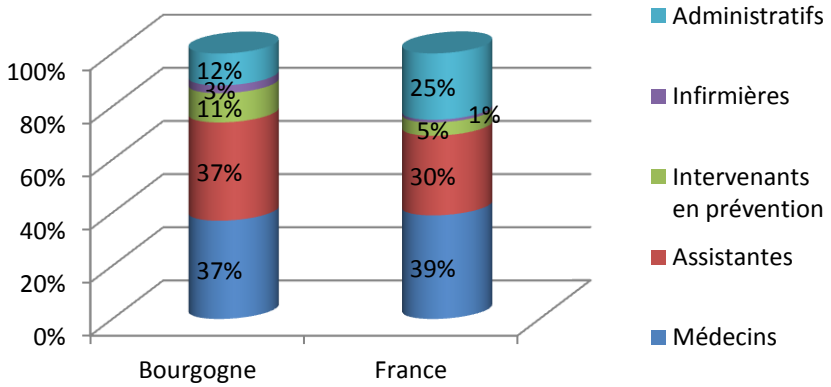

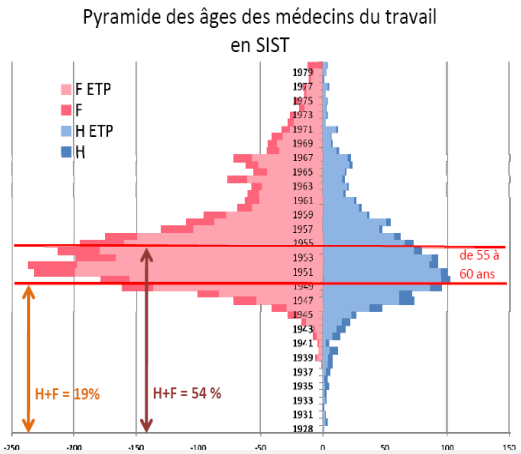

Démographie médicale, quelques données nationales

Au niveau national, le CISME (fédération des SIST) a mené une étude fin 2009 sur la démographie médicale, pour laquelle 80% des SIST de France ont répondu, dont 8 des 9 services de Bourgogne.

Si rien n'est entrepris en terme de formation initiale et/ou de « filière de reconversion », en 2016, un tiers des 5600 médecins du travail de France seront partis à la retraite, la moitié d'ici 2019. (cf. courbe ci-dessous. Hypothèse de départ à la retraite à 65 ans).

Fin 2009, 54% des médecins ont plus de 55 ans, 35% des médecins du travail ont entre 55 et 60 ans (cf. pyramide des âges ci-dessus).

A noter la forte proportion de temps partiel dans la profession, puisque les 5600 médecins du travail correspondent à 4700 équivalent temps plein (soit 1 personne « physique » pour 0,84 ETP).

L'activité médicale en Bourgogne…

La conséquence directe de la baisse de temps médical, couplée à une augmentation de la présence des médecins du travail dans les entreprises adhérentes, est **la baisse globale du nombre total d'entretiens médico-professionnels réalisés**.

De 2007 à 2010, la baisse du nombre de visites médicales est de 13%. Qualitativement, c'est surtout **l'activité périodique qui a chuté d'environ 18% en 4 ans**. La légère reprise de 2009 s'explique par un transfert d'activité des visites d'embauche du fait du ralentissement économique (de -15% à -20%) vers les visites périodiques.
L'activité médicale non périodique, en particulier **les visites de reprise et de pré-reprise, continuent d'augmenter** de 4 à 9% par an, malgré la baisse du nombre de médecins du travail : les équipes médicales ont priorisé globalement leur activité, au détriment de l'activité médicale systématique.

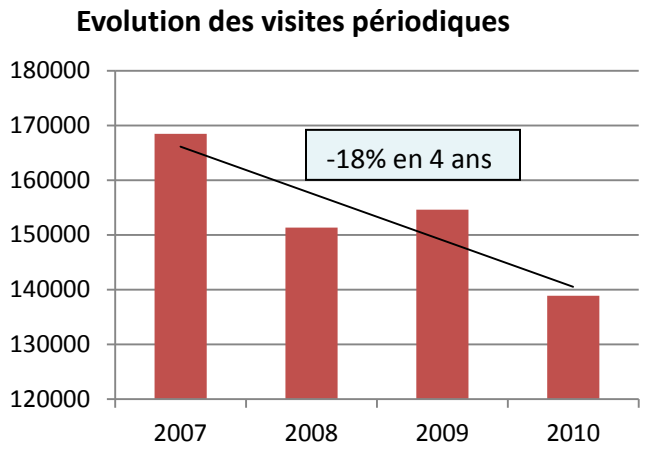

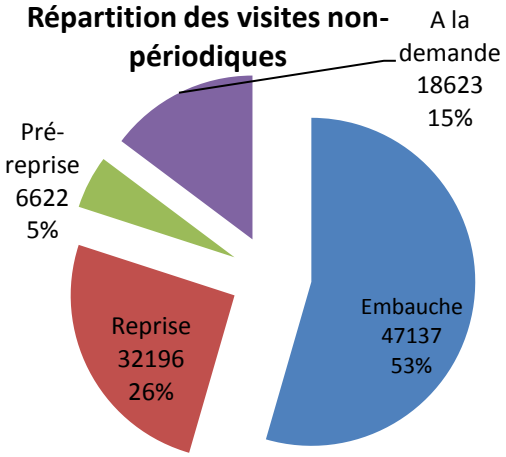

48% des visites médicales sont désormais des visites médicales non périodiques : ce chiffre était de 45% en 2007. Cette tendance est à la hausse de manière constante. Ci-après l'évolution du nombre de visites de reprise (+15% en 4 ans) et de pré-reprise (+40% en 4 ans):

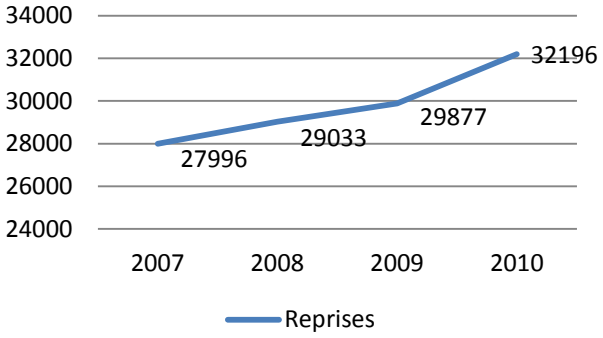

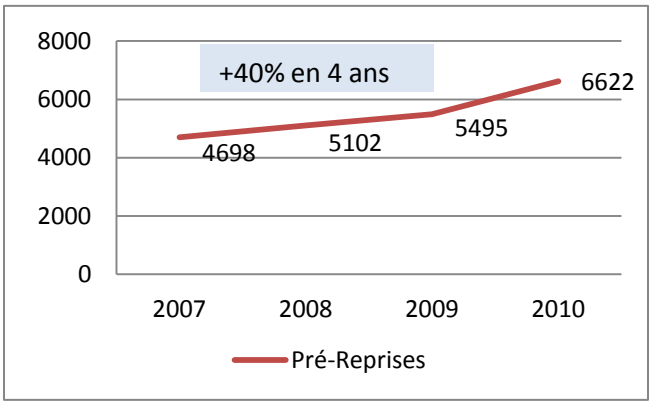

Les effectifs attribués demain en moyenne en France par Médecin du travail

A quatre ans :

- **66** départements dépasseront une moyenne de **3300 salariés par ETP**
- **25** départements dépasseront une moyenne de **4000 salariés par ETP**
- **8** départements dépasseront une moyenne de **5000 salariés par ETP** avec un ou deux cas supérieurs à 10 000.

Ci-dessous la carte de France de la densité des médecins du travail (source CNOM). En bleu = densité forte, jaune = densité moyenne, vert=densité faible

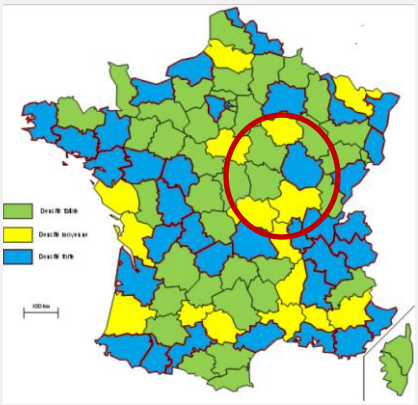

Résultat des conclusions professionnelles…

Au niveau régional, 92% des 250 000 avis rédigés par les médecins du travail sont des avis d'aptitude sans aucune restriction. Ce résultat s'inscrit dans la moyenne nationale.

Le nombre de conclusion a baissé de 14% sur 4 ans du fait de la baisse du nombre de visites chaque année. L'activité médicale non-périodique a été priorisé. Près de 98% de l'activité périodique se conclut par une aptitude sans restriction.

Les 8% de conclusions d'aptitude avec restriction ou d'inaptitude, peuvent être considérées, au moins en partie, comme constituant « un risque de désinsertion professionnelle ». En termes d'activité médicale, parmi les réponses « de prévention », le médecin du travail réalise des entretiens médicaux-professionnels de reprise et de pré-reprise.

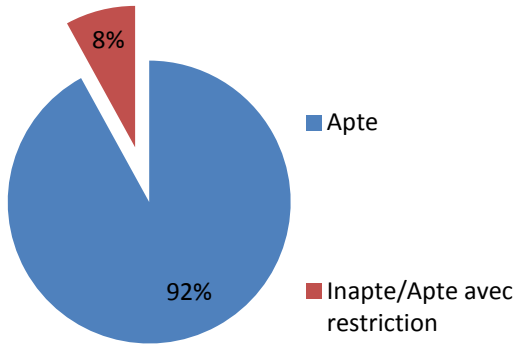

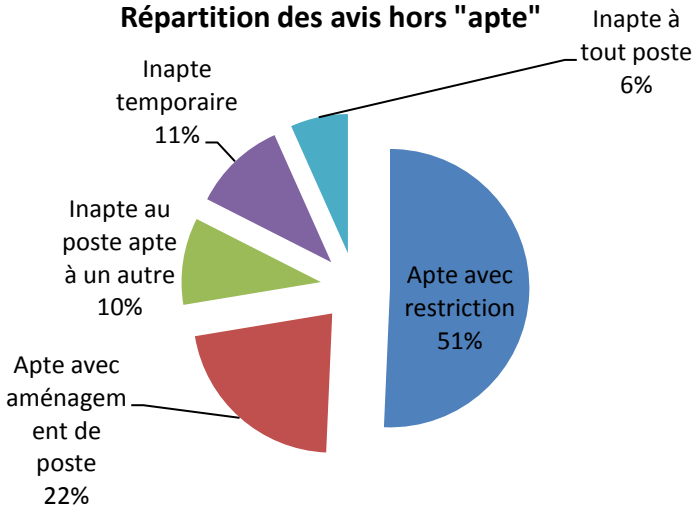

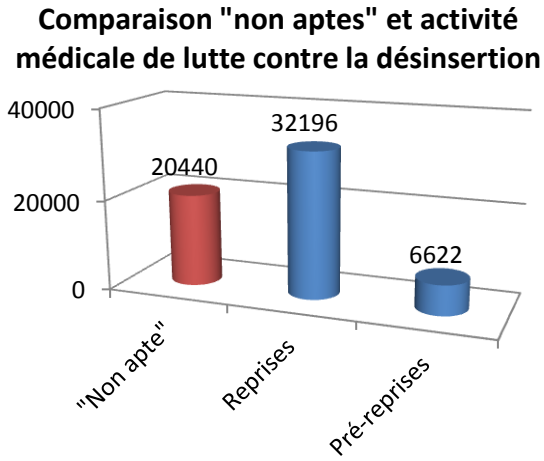

Concernant le risque de désinsertion professionnelle, le nombre de conclusions « non apte » reste stable globalement de 2007 à 2010, aux alentours de 20 000 (8% des conclusions), ce nombre reste stable au fil des ans.

Parallèlement, le nombre d'entretiens médico-professionnels pour lutter contre la désinsertion professionnelle est en forte progression. Par exemple de 2007 et 2010, les SIST ont enregistré une progression de +15% pour les visites de reprise et une augmentation de +41% pour les visites de pré-reprise.

Ces progressions sont continues et significatives. Elles illustrent la mobilisation des équipes pour lutter contre la désinsertion professionnelle, en lien avec un réseau régional (CPAM, SAMETH, Handisertion, …)

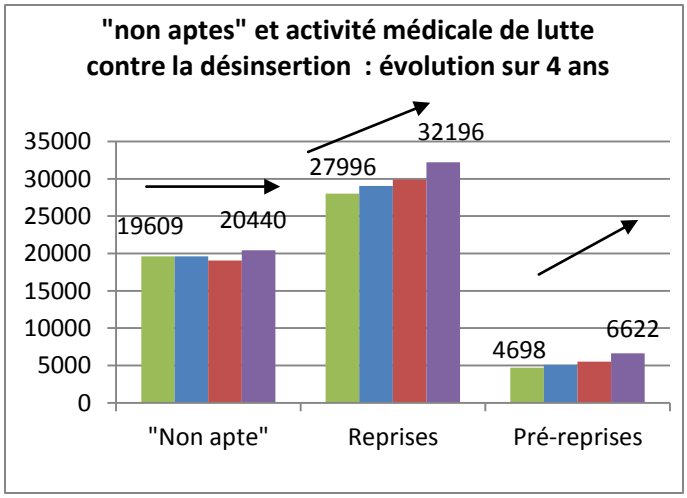

Enfin, le nombre de salariés exposés à des risques de maladie professionnelle indemnisable avoisine les 113 000, soit moins du tiers de la population salariée en Bourgogne. Si on compare ce chiffre avec le nombre de salariés classés en Surveillance Médicale Renforcée, ce résultat est tout-à-fait cohérent.

Sur l'ensemble des 372 000 salariés suivis, environ 3,4% d'entre eux ont été orientés vers d'autres professionnels de santé (cardiologue, ophtalmologiste, médecin traitant, ..). Ce taux reste stable sur les 4 dernières années.

Action en milieu de travail…

La présence des équipes pluridisciplinaires sur le terrain est une réalité. Le médecin du travail est lui-même plus présent en entreprise, en moyenne, cela représente 100 demi-journées (**50 jours par an**) par médecin. Après une hausse en 2008, ce chiffre se situe en 2010 sur les bases de l'année 2007 : la présence des médecins en entreprise n'a pas baissé, alors que dans le même temps, le nombre de médecins du travail a baissé de 5% sur la même période.

Dans l'ensemble, les SIST de Bourgogne ont priorisé l'activité de terrain par rapport à l'activité clinique périodique systématique pour maintenir un niveau élevé de présence des médecins sur le terrain.

Ce résultat est renforcé par ailleurs par les actions menées par les pluridisciplinaires (ergonomes, toxicologues, techniciens, infirmières, assistantes santé travail, formateurs,…) en région qui ne sont pas comptabilisé dans l' « AMT » des médecins.

Evolution des AMT réalisées par les médecins entre 2007 et 2010

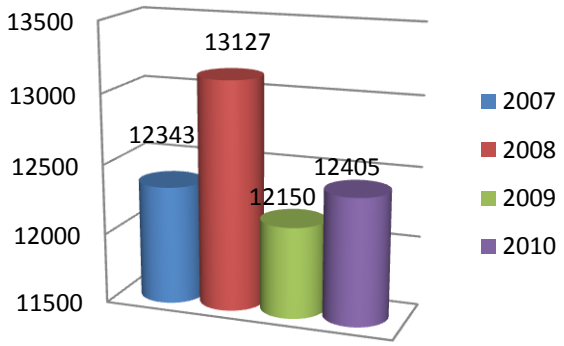

Concernant le nombre de fiches d'entreprise réalisées, au-delà de quelques variations locales, la tendance est globalement à la stabilité ces trois dernières années. La rédaction des fiches d'entreprise a été souvent prioritaire en 2006 et 2007 et inclus dans les projets de service des SIST, d'où le « pic » visible ci-après en 2007 et le pallier les années suivantes. Par la suite, les médecins du travail ont développé et redéployé leur temps d'AMT sur d'autres actions de terrain et de conseils : aménagements des postes de travail, conseil et information sur le risque chimique, études épidémiologiques, … Souvent, pour les TPE à « faible risque », le médecin du travail réalise cette fiche en collaboration avec son assistante médicale, un technicien voire un IPRP, pour lui permettre de multiplier ses actions de terrain. Ce graphique montre la difficulté qu'ont les médecins pour réaliser la fiche d'entreprise et les maintenir à jour pour TOUTES les entreprises.

Evolution du nombre de fiches d'entreprise réalisées/mises à jour

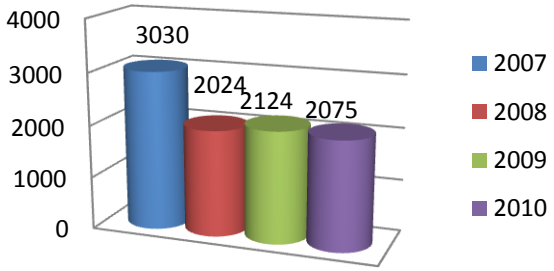

Au niveau de la Bourgogne, les Services Interentreprises de Santé au Travail ont quasiment tous développé leur offre de formation, en particulier pour proposer la formation Sauveteurs Secouristes du Travail. En 2006, 5 des 9 services de Bourgogne proposaient cette formation, en 2010, 8 des 9 services la proposent à leurs adhérents.

En Bourgogne, environ 1100 nouveaux sauveteurs secouristes du travail sont formés tous les ans dans les SIST, et 4000 recyclages sont assurés annuellement. Enfin, de 2007 à 2010, le nombre de personnes formées sur d'autres problématiques (manutention de charges, évaluation des risques, lutte contre les addictions, …) a plus que tripler, en passant de 340 à près de 1200. La formation permet de proposer une approche collective en Santé au Travail, d'où son développement.
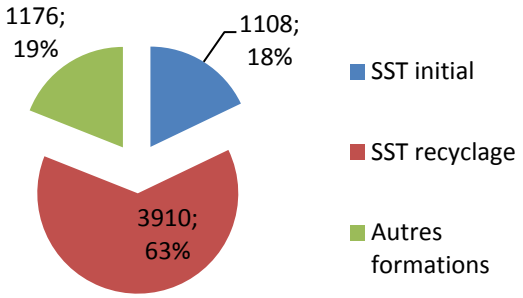
Nombre de personnes formées en 2010